Tiévert,	18,55
Quête faite chez la Vve Jéret,	1,80
Quête faite au Virolois,	3,00
Souscription du syndicat des Mouleurs,	20,00
En tout,	81,40

Hier soir on nous a remis une somme de 16,45, produit d'une quête faite par un groupe de syndiqués ouvriers en tapis moquette.

Nous sommes heureux de voir que notre appel a été entendu de partout et de constater que s'il se trouve des patrons assez peu scrupuleux pour voler le salaire du pauvre, il se trouve des honnêtes gens assez généreux pour soulager des misères imméritées.

G. DESCHEERDER.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les diffamations de M. Deschamps

Le citoyen Achille Lepers, adjoint au maire de Roubaix, nous prie d'insérer la lettre suivante :

A M. HENRI DESCHAMPS,
rédacteur du « ROUBAISIEN ».

Monsieur,

L'amour que vous professez pour le cochon vous fait voir des cochons partout.

C'est pourquoi, sans doute, vous m'accusez d'avoir trafiqué de mon mandat pour un pot-de-graisse.

Je ne suis pas bête à ce point !

J'ai vendu, Monsieur, mon influence de conseiller municipal *cent mille francs* comptant et, avec ce joli denier, j'aurais pu acheter bien des cochons, mais j'ai mieux aimé faire construire, à deux pas de la rue des Fabricants, une vaste étable où le cochon du *Roubaisien* trouvera une place si, par malheur, M. Eugène Motte vient à le chasser de ses écuries.

Puisse cet aveu me valoir, désormais, votre reconnaissance !

Mais, vous m'accusez aussi d'avoir conservé par devers moi une somme de deux cents francs qui m'avait été allouée par le Conseil Municipal, pour faire un voyage d'études.

Si j'avais eu l'humeur aussi procédurière que vous, il y a longtemps que je vous aurais fait condamner pour cette autre diffamation.

Avec une indignation, déplacée sous votre plume, vous prétendez, que j'aurais dû aller à Berck-sur-Mer.

Vous mentez.

Le jour où mes collègues et amis Coupez, Thérin, Wichart, Vanmullem, Gliot et Duburcq partirent pour Berck, je fus obligé de présider la réunion du Conseil des Prud'hommes de Roubaix en remplacement de M. Georges Motte.

Je ne pouvais ni ne voulais me soustraire à ce devoir.

Mais, comme néanmoins j'avais une mission à remplir et un voyage isolé à Berck étant devenu sans objet, il fut convenu entre la délégation rentrant de Berck et l'administration municipale que j'irais visiter le sanatorium de Saint-Pol.

C'est ce que j'ai fait, sans prendre la précaution de vous prévenir, — crime prévu et puni par d'innombrables articles du *Roubaisien* !

Et voilà sur quels faits vous m'insultez depuis des années !...

Viviani avait donc bien raison de dire dans sa défense du *Vrai Roubaisien* que vous êtes *un professionnel de la diffamation*.

Cela me dispense de vous saluer.

Achille LEPERS,
Adjoint au Maire de Roubaix.

N. D. L. R. — Nous espérons que le *Journal de Roubaix* et l'*Avenir* qui ont accueilli les diffamations de M. Deschamps se feront un devoir de publier la riposte du citoyen Lepers.

Il leur serait difficile, d'ailleurs, de se soustraire à cette obligation sans se laisser accuser de partialité.

UN INCIDENT D'USINE

chez Réquillart et Scrive

Les patrons de l'usine du « Beau Chêne » tiennent certainement à s'attirer les antipathies de leurs nombreux ouvriers.

Nous avons déjà plus de six semaines que des demandes leur ont été adressées pour que la journée du lundi se terminât à cinq heures du soir plutôt qu'à sept heures. Cette réglementation existe dans presque tous les tissages de Roubaix et l'on pourrait croire que MM. Réquillart et Scrive n'ont pas refusé d'acquiescer à la modique réclamation de leurs ouvriers.

On se trompe. Sous prétexte que leurs ouvriers ne font que onze heures par jour, les patrons de l'établissement du Beau-Chêne, ne veulent pas souscrire à la concession demandée.

Les ouvriers s'étaient pourtant engagés à regagner dans le courant de la semaine, les deux heures de travail perdues le lundi. Rien n'y fit.

Les patrons invoquent pour excuse qu'ils ne peuvent faire faire plus de onze heures de travail par jour aux nombreuses femmes qu'ils occupent.

Cela est très vrai, mais n'empêche qu'actuellement, d'après le dire des ouvriers, un grand nombre d'ouvriers travaillent plus que la loi ne le leur permet. Il paraît que le matin et à midi, la machine commence à tourner dix minutes avant l'heure réglementaire.

Plus de la moitié des ouvriers et ouvrières de l'usine font ainsi onze heures et vingt minutes par jour.

Nous invitons M. l'inspecteur du Travail à vérifier soigneusement l'assertion des ouvriers de l'établissement Réquillart et Scrive. Si elle était reconnue exacte, elle devrait entraîner des contraventions à la charge de ces messieurs.

Mais revenons à la situation : Les ouvriers ne pouvant obtenir satisfaction décidèrent de ne plus travailler le lundi après cinq heures. Ils prirent de force ce qu'on leur refusait.

Mais les patrons ne se tinrent pas pour battus. Si les ouvriers ne travaillaient plus après cinq heures, le lundi soir, eux ne les laissaient pas sortir. Et cette situation dure, nous l'avons dit, depuis plus de six semaines.

Lundi dernier, une délégation alla encore réclamer pour pouvoir quitter l'atelier à cinq heures. On leur répondit qu'on consentait à les laisser partir à six heures, à condition de regagner cette heure pendant la semaine.

Les ouvriers n'acceptèrent pas cette condition. Ils invoquèrent l'argument dont s'était servi leur patron et dirent que pour regagner cette heure, les femmes auraient du travailler plus de 11 heures par jour.

Les patrons furieux ont congédié leur personnel du tissage pour toute la journée d'hier.

Quand les ouvriers sont allés hier matin pour reprendre leur travail, on avait jeté bas les cables qui servent à mettre en mouvement les transmissions du tissage.

C'était la vengeance des patrons !

Les ouvriers, bien unis, sont décidés à déclincher leurs métiers lundi prochain, à cinq heures, comme ils le font depuis six semaines déjà.

On ne peut dans cette circonstance que désapprouver l'entêtement — on ne peut pas employer d'autre terme — de MM. Réquillart et Scrive.

S'ils cherchaient à s'aliéner la sympathie de tous leurs ouvriers, ils n'agiraient pas autrement.

Véritable Calamité

Encore une Tentative d'incendie

On peut dire que c'est une véritable calamité que les multiples incendies qui éclatent dans Roubaix et environs depuis quelque temps.

La même main criminelle, que jusqu'à présent on n'est pas parvenu à découvrir, a certainement mis le feu à toutes les fermes qui ont brûlé depuis quelques mois.

Les fermiers sont atterrés.

Mais il semble que le misérable ou le fou qui jette la terreur depuis trop longtemps déjà, ne veut pas se borner seulement à incendier les fermes. Il n'y a pas à en douter, l'incendie qui a éclaté avant-hier soir, rue du Fontenoy, doit aussi être l'œuvre de ce terrible maniaque.

Voici ce qui le prouve clairement : un incendie a failli détruire, lundi soir, les vastes magasins de fourrages de M. Louis Vanhoutte, situés rue des Arts, 50. C'est le fils de la maison, qui vers 7 h. 1/4, s'est aperçu que le feu avait pris à une charrette chargée de 2,000 kilog. de bottes de paille.

Avec quelques seaux d'eau, il parvint à éteindre ce commencement d'incendie. Comme dans l'intérieur d'une botte de paille se trouvait encore du feu, il l'ouvrit et, constata avec stupéfaction, qu'un chiffon, imbibé d'un liquide, s'y trouvait.

M. Vanhoutte fils porta, hier matin, à M. Broigne, commissaire de police de la rue des Arts, le chiffon qu'il avait trouvé. Il est exactement conditionné comme ceux, qu'à deux ou trois reprises différentes déjà, on a trouvé dans des fermes que l'on voulait incendier.

Plus de doute, la même main criminelle qui avait incendié les fermes avait tenté aussi d'incendier les magasins de paille et de fourrages de M. Vanhoutte. Si le fils de la maison ne s'était aperçu de suite du commencement d'incendie, la voiture qui se trouvait dans le magasin où des quantités de fourrages se trouvaient entassées y aurait certainement communiqué le feu.

L'enquête ouverte par M. Broigne commissaire de police a parfaitement établi que le « bouchon » qui avait failli incendier les magasins de M. Vanhoutte, n'avait pas été mis dans la paille quand la voiture se trouvait dans le magasin.

Le domestique assure — et il est très catégorique sur ce point — que la porte fut refermée aussitôt que la voiture a été rentrée.

Selon lui, et cela est certainement la vérité, le « bouchon » a été mis dans la paille alors que la voiture se trouvait à la gare où la paille avait été chargée.

Le liquide dans lequel il avait été imbibé est certainement un acide qui s'échauffe au bout d'un certain temps et qui alors communique le feu.

Or la voiture de la coopérative l'« Alimentation Chevaline » a été aussi chargée de paille à la gare, hier dans l'après-midi.

Tout fait supposer qu'un même chiffon imbibé d'acide aussi, a été mis dans une botte de paille qui a été chargée dans cette voiture.

Les deux incendies de la rue du Fontenoy et de la rue des Arts sont certainement dûs à la même cause.

C'est une calamité! Quand se terminera-t-elle.

Un Roubaisien mort à Madagascar. — Le maire de Roubaix était prévenue hier de la mort à Madagascar, d'un de nos concitoyens, Zéphirin Spel, soldat rengagé au 13e régiment d'infanterie de marine.

Zéphirin qui est né le 17 septembre 1866 est mort le 30 octobre dernier des suites de fièvre. Ses parents qui sont cabaretiers et qui habitent rue Monge, 56, ont été prévenus avec tous les ménagements possibles.

L'Accident de la gare. — L'individu qui a été tamponné lundi soir à la gare se nomme exactement Louis Jonce, âgé de 42 ans et demeure à Tourcoing, rue de Rome, 10.

Son état ne s'est pas agravé dans la journée d'hier. On craignait d'abord que l'amputation ne fut nécessaire mais on espère maintenant ne pas être obligé de recourir à cette dernière extrémité.

Pour les cantines scolaires. — C'est demain jeudi qu'a lieu à l'Hippodrome, la représentation au bénéfice des cantines scolaires.

La troupe du Théâtre de Gand interprètera *Guillaume Tell*, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Rossini.

Le spectacle est offert aux dames.

Coup de tête. — Au cours d'une discussion qui avait lieu lundi soir, à l'estaminet Delorge, rue de Tourcoing, le nommé Emile Parent âgé de 28 ans, journalier, demeurant rue de Menin, à Tourcoing, a porté un violent coup de tête, en pleine figure, à un consommateur qui se trouvait là.

Emile Parent a été arrêté.

Exploits d'ivrognes. — Lundi soir, trois individus qui étaient ivres entraient à l'estaminet Florimond Lebrun, rue Brézin.

Ils prétendirent avoir à boire sans payer et exigèrent même que le cabaretier leur donna 2 francs. On comprend qu'il leur fut opposé un énergique refus.

Mis en fureur, ils frappèrent le cabaretier et sa belle-mère, une vieille femme de 71 ans, qui avait voulu s'interposer.

L'agent de police Rousseau fut averti de ce qui se passait. Il voulut arrêter les individus, mais tous trois sautèrent sur lui et le frappèrent également. Néanmoins, il parvint à en maintenir un et à le conduire au dépôt de la rue des Arts.

C'est un nommé Alexandre Noulebart, âgé de 29 ans, demeurant à Wasquehal, hameau du Try. Hier matin, le nommé Théodore Dehays, âgé de 21 ans, qui demeure rue du Brouddeloire, cour Piat, et qui est inculpé dans l'affaire, a été arrêté aussi à son domicile.

Il est presque certain que le troisième individu, activement recherché, sera arrêté aujourd'hui.

Audacieux voleurs. — Lundi soir, 2 vols, qui dénotent une audace très grande, ont été accomplis dans la rue du Tilleul.

Le premier a eu lieu entre 7 et 8 heures. On est entré chez Charles Ponteville, boucher, au 277, et on a volé le tiroir du comptoir. Il contenait une dizaine de francs.

Une heure plus tard, un vol a été accompli dans les mêmes circonstances chez un autre boucher, M. Théodore Beausart, demeurant même rue, 77. Là, le tiroir contenait environ 50 francs.

Hier matin, le tiroir de la boucherie Ponteville a été retrouvé dans un terrain vague de la rue de la Balance. Quant aux voleurs, on ne sait rien qui puisse mettre sur leurs traces.

Une enquête est ouverte.

Une meule de blé en feu. — Encore un incendie !

Hier soir, vers 9 h. 1/2, le tocsin jetait encore ses notes lugubres dans la ville.

Un incendie venait de se déclarer au chemin de la Makellerie. C'était l'avertisseur du peignage Vincent qui avait donné l'alarme.

Les pompes furent bientôt attelées, mais, arrivées au fond de l'Epeule, elles furent empêchées de passer à la barrière de l'Allumette.

Du reste, le concours des pompiers était inutile. C'était une meule de paille située dans un champ et appartenant à M. Ad. Delcroix, fermier, qui flambait.

Il n'y avait rien à faire, aussi a-t-on laissé la paille se consumer. Cet incendie est dû à la malveillance.

Les dégâts consistant en 7.000 kilos de paille, s'élèvent à 350 francs.

Il y a assurance.

Conférence de la Libre-Pensée — La société de Libre-Pensée de Roubaix, organise pour aujourd'hui mercredi 25 décembre, à 11 heures du matin, dans la salle du théâtre Deschamps, rue Archimède, une

GRANDE CONFÉRENCE

publique et contradictoire sous la présidence du citoyen **Henri Carrette**, maire de Roubaix, et avec le concours des orateurs suivants : les citoyens **Chauvière, Camille Pelletan, Clovis Hugues**, députés et **Slauve-Evausy**, rédacteur en chef du journal l'*Egalité*.

Le prix d'entrée, qui donne droit à une brochure anti-cléricale, est de 0,15 centimes.

TOURCOING

Accident d'usine

Un accident est arrivé hier à la fabrique de tapis Lorthiois, rue du Petit-Village.

Le nommé Auguste Desmarchelier, 14 ans, tireur, en enlevant un jeu de verges, a eu le pouce gauche profondément coupé par une des verges qui avait glissé.

M. Brunet, qui a donné des soins, évalue l'incapacité de travail à 10 jours.

Arrestation de l'assassin de Mouseron. — Omer Jouvenez l'auteur de la tentative d'assassinat commise à Mouscron dimanche matin a été arrêté hier à Tourcoing.

Vers midi, au moment où sortaient des ateliers les ouvriers de la fabrique Sion, rue des Carliers, Jouvenez qui était venu pour voir une de ses sœurs qui travaille dans cet établissement fut reconnu par plusieurs personnes de Mouscron qui le désignèrent comme l'assassin de Mme veuve Penez.

Se voyant découvert, Jouvenez prit la fuite, poursuivi par le nommé Charles Wattel, tisserand, qui courut derrière lui en criant : Arrêtez-le ! A l'assassin !

Un courageux citoyen, le nommé César Belpaire, trieur, rue du Flocon, 24, qui se trouvait plus avant dans la rue des Carliers, se retourna et vit arriver l'individu qui cherchait à s'échapper.

Belpaire se mit au travers de la chaussée et réussit à s'emparer du meurtrier qui, se sentant pris, n'opposa aucune résistance. De nombreuses personnes ont accompagné l'assassin qui a été conduit au poste de police par les soins de Wattel et de Belpaire qui le maintenaient solidement. Toutes nos félicitations à ces courageux citoyens.

L'assassin a été transféré à Lille dans l'après-midi d'hier.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré hier matin, à 10 heures, chez M. Pierre Debaere, rue Fin-de-la-Guerre.

Les dégâts s'élèvent à 200 fr. pour le mobilier et 800 fr. pour l'immeuble.

Il n'y a pas assurance.

Accident de voiture. — Hier soir à 6 heures 1/2 le nommé Bouckin Félix, charretier, travaillant pour le compte de la compagnie Vicoigne et Nœux passait rue Neuve-de-Roubaix lorsqu'il fut accroché par une voiture de boulanger qui venait en sens inverse.

Bouckin a reçu des contusions sans gravité aux reins et après avoir reçu des soins chez M. Corselle, place Sébastopol a été reconduit en son domicile à Roubaix.

Réunion du comité exécutif. — Le comité exécutif se réunira jeudi soir, à 8 heures 1/2, à la Brasserie sociale, rue du Haze.

Présence indispensable.

— Aujourd'hui mercredi, grande soirée vocale et instrumentale chez Léon Debruyckère, à la ville de Nancy, rue de Menin.

Une affaire d'escroquerie

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Plancq, s'est de nouveau rendu à Tourcoing pour continuer l'enquête sur l'affaire d'escroqueries dont nous avons déjà parlé.

Nous avons dit que Detavernier, cabaretier, rue Neuve-de-Roubaix, qui paraît avoir pris la plus grande part, avait été arrêté ainsi que Libbrecht.

Il a été fait d'autres perquisitions, entre autres au siège de l'Economie des Ménages.

Le citoyen Dumortier et la femme de Detavernier ont été interrogés en qualité de témoins.

Pour les grévistes d'Halluin. — Nous engageons vivement les camarades de Tourcoing à suivre avec intérêt les nouvelles concernant la grève d'Halluin. Il est de toute nécessité pour les tisserands de Tourcoing, de voir triompher la cause des ouvriers en grève.

Nous félicitons tout particulièrement les ouvriers en tapis syndiqués qui, à plusieurs reprises déjà ont souscrit pour des sommes importantes.

Déjà lors de la grève de Carmaux et dans d'autres circonstances les ouvriers en tapis avaient fait preuve de dévouement à la cause des malheureux.

LILLE

NOEL SOCIALISTE

C'est aujourd'hui, à six heures du soir, que commence le grand concert socialiste organisé à l'occasion de la Noël, à la *Maison du Peuple*, rue de Béthune, 21.

A cette sorte de fête socialiste plutôt faite pour instruire les épouses, les mères, et les sœurs des membres du Parti ouvrier par l'art mis au service du socialisme les enfants auront la satisfaction d'avoir de beaux jouets.

La chorale enfantine : L'*Union de Lille* jouera quelques petites pièces de circonstances.

La Section lilloise s'est assurée en outre le concours de quelques bons chanteurs et comiques en tous genres.

Le club dramatique du Parti ouvrier jouera une pièce socialiste de circonstance : *Une tragique Nuit de Noël*.

Enfin, pour terminer cette fête, apparaîtra un magnifique arbre de Noël chargé de jouets qui soulèveront les ardentes convoitises de nos gamines et de nos bambines.

La distribution aura lieu aussitôt dans l'ordre le plus parfait et ainsi nos enfants auront la joie de profiter d'une fête socialiste.

C'est du reste par la femme que nous amènerons l'enfant au Socialisme.

LES REVENANTS DE MADAGASCAR

De tous les jeunes gens du Nord embarqués pour Madagascar, avec le régiment, pour mettre les Hovas à la raison, il en est revenu quelques-uns.

Les autres sont morts de la fièvre, là-bas, dans l'île africaine; d'aucuns sont même décédés depuis quatre mois et c'est par télégramme qu'on annonce la douloureuse nouvelle à leurs parents.

On nous certifie que ces télégrammes ont mis trois à quatre mois pour arriver à destination.

Certains parents ont appris la mort des leurs, par les « retour de là-bas », longtemps avant d'en être prévenus par un télégramme ou par l'autorité.

Il nous semble que dans de telles conditions, on aurait été averti plus vite avec le télégraphe Chappe.

A ceux qui sont morts, là-bas, sous le climat tropical, les municipalités organisent des *services solennels*, des messes et des obits pour le repos de leurs âmes.

Les cléricaux n'hésitent pas à se servir de tous les moyens pour faire leur propagande ; ils font des discours dans les cimetières, exaltant les sentiments patriotiques mais critiquant surtout les fauteurs de la funeste expédition coloniale.

Quelle hypocrisie !

Somme toute, si la malheureuse expédition de Madagascar rapporte surtout des «pépites d'or» aux financiers, fournisseurs des armées et autres aigrefins de vol, elle profite également aux jésuites et c'est pourquoi ils l'ont soutenu.

A Madagascar, la reine Ranavolo est protestante ; depuis 1869, le protestantisme est la religion d'Etat. Dans ce pays on y compte 360,000 protestants et 13,000 catholiques.

C'est pour imposer leur religion aux Hovas que les jésuites ont encouragé cette funeste expédition coloniale qui vaut tant d'or et de sang à la nation française.

Or, quand les cléricaux fêtent le retour des quelques sauvés de Madagascar et font des messes pour l'âme de ceux qui sont morts là bas, ils font cette comédie pour détourner d'eux une terrible responsabilité qu'ils partageront quand même avec les gouvernants incapables et criminels qui ont conduit cette expédition déplorable qui marquera tristement dans les pages de l'histoire coloniale du pays et de la République.

MAISON DU PEUPLE

Mercredi 25 décembre, à 6 heures du soir

NOEL SOCIALISTE

Grand Concert, à l'issue duquel sera faite une distribution de jouets aux enfants des Membres du Parti ouvrier.

NOTA. — Il sera perçu à l'entrée 25 centimes pour couvrir les frais ; les enfants âgés de moins de 14 ans ne paieront pas ; les enfants âgés de moins de 8 ans auront seuls droit aux jouets.

Concours aux billards labyrinthes

Dimanche 29 décembre courant, aura lieu à la Maison du Peuple, 21, rue de Béthune, un concours de billards-labyrinthes sorte de jeu qui est, on peut le dire, la vogue du jour.

Le prix de la mise est de 10 centimes. Chaque joueur aura droit jusqu'à 3 mises tout au plus.

Hommes et femmes, tout le monde peut jouer à ce jeu aussi simple qu'amusant.

Les prix à gagner sont des lapins et de la volaille.

Un Lillois mort à Madagascar

Encore un de nos jeunes concitoyens victime de l'incurie qui a présidé à l'expédition de Madagascar. Notre concitoyen, M. Louis Seegers, représentant de la maison Antoine, vient d'apprendre la mort de son fils. Nous envoyons au malheureux père nos condoléances et nous adressons aux gredins de l'opportunisme qui, pour servir les intérêts de M. Suberbie, ont sacrifié tant d'existences humaines, l'expression de notre haine et de notre mépris.

Vol d'un réveil matin. — Le nommé Alphonse Devischère, âgé de 22 ans, journalier, demeurant rue Courmont, 8, a le sommeil si lourd, qu'il ne peut jamais le matin s'éveiller le matin pour aller à son travail. Alors pour parer à cet inconvénient, il vola au sieur Verspek, rue de Thumesnil, 13, un réveil matin. Cette chose si naturelle a déplu à Verspek et à la police et Devischère a été arrêté.

Pauvre garçon !

Vol de vêtements. — Le sieur Emile Knockaert, 26 ans, journalier à Marcq-en-Barœul, a été arrêté, en flagrant délit de vol d'une paire de bas et d'un gilet de chasse, commis au préjudice de M. Vanrobaeys, rue du Sec-Arembault, 36.

Le voleur a été déféré au parquet.

LES CARTES DE VISITE

Une heureuse innovation est certainement celle créée par l'*Express*, qui effectue chaque année les 30 et 31 décembre, la distribution des cartes de visite sous enveloppe dans les villes de *Lille, Roubaix* et *Tourcoing*, au demi tarif de la poste, c'est-à-dire à 0,02 1/2 par enveloppe.

Trois buts importants sont atteints par cette organisation, d'abord l'économie de 50 0/0 sur l'affranchissement, ensuite de voir arriver ses cartes de visite à date fixe le matin du jour de l'an, et enfin de éviter une surcharge d'ouvrage à l'administration des postes qui de cette façon n'apportera pas, espérons-le, pendant une période de 15 jours son courrier avec 2 et 3 heures de retard.

Nous formons des vœux pour que tout le monde se serve de l'intermédiaire de l'*Express* pour distribuer ses cartes. C'est ce que nous faisons nous même et nous nous en trouvons très satisfaits. Les bureaux de l'*Express* sont situés à Lille, 3, rue des Débris-Saint-Etienne, et à Roubaix, 54, rue de l'Alma, où l'on peut déposer les cartes jusqu'au 30 décembre, pour que la distribution en soit faite le 31 dans les trois villes.

Conseil municipal. — Voici l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal qui aura lieu le vendredi 28 courant : *Rapports de commissions*. — Police. Augmentation des services. — Bureau de bienfaisance. Budget additionnel pour 1895. — Bureau de bienfaisance. Budget pour 1896. — Hospices. Budget additionnel pour 1895. — Hospices. Vente d'immeubles. — Budget pour 1896. — Hospices. Budget pour 1896. — Cimetière du Sud. Remboursement de concession. — Caisse des retraites. Liquidation de pensions.

Affaires nouvelles. — Œuvre de l'Arbre de Noël. Subside. — Vente de terrain rue d'Avesnes. — Square du Ramponeau. Réfection du bassin — Canteleu. Travaux de voirie. — Entreprises sur la voie publique. Gratifications de retraite à des instituteurs. Côtes irrécouvrables, admission en non-valeur. Pompes funèbres. Organisation d'un service public. Logements insalubres. Homologation de rapports. Cimetière du Sud. Agrandissement. Avis sur l'enquête. Poste de police. Installation. Sapeurs-Pompiers, Caisse de secours.

Les réceptions du jour de l'An. — A l'occasion du renouvellement de l'année, le Préfet recevra à la Préfecture, mardi prochain, 31 décembre, à 10 heures du matin, les autorités civiles et à 11 heures les autorités militaires.

Les congés du jour de l'An. — Les écoles élémentaires et les écoles primaires supérieures dureront du mardi 31 décembre après la classe du matin au dimanche 5 janvier suivant.

Bains Lillois. — Piscine de natation, 24° eau, 28° hydrothérapie.

Don aux pauvres. — Un généreux anonyme a fait verser au Bureau de Bienfaisance, une somme de 6 francs à titre de don aux pauvres.

LA FLUXION

N'est-elle pas le résultat d'un violent mal de dents ? Si tous ceux qui sont sujets à avoir des rages de dents, de la névralgie faciale intense, des maux d'oreilles, connaissaient la liqueur ANTALGIQUE, ils l'essayeraient et guériraient. Le fl. 2 fr. les Cachets Antalgiques pour la névralgie intermittente 3 fr.

Pharmacies : Cosme à Lille, Billard à Douai, Sabin Coulet à Valenciennes, Vaneufville à Tourcoing, Boyaval à Roubaix, Savary à Béthune, Baggio et Gossiaux à Dunkerque.

LE NORD

Fêtes Thumesnil. — *Réunion publique*. — Dimanche 29 décembre, à 6 h. du soir, salle du Bon Fermier, réunion publique, avec le concours du citoyen Dupied, conseiller général, Ordre du jour. — Compte-rendu de son mandat.

Lezennes. — *La réunion de la Botte d'Or*. — Après Ronchin, c'est à Lezennes, que notre ami Dupied s'est rendu dimanche dernier, pour rendre compte de son mandat de conseiller général.

Notre vaillant ami rencontre chez tous les sincères républicains des communes suburbaines une très vive sympathie et est très approuvé pour sa franche et loyale conduite.

Dimanche 15 courant, il rencontrait à Ronchin, dans la salle où il rendait compte de son mandat devant le maire, le conseil municipal, le cercle républicain, les félicitations les plus méritées.

Dimanche dernier, à Lezennes, salle de la Botte d'Or, sous la présidence d'un adjoint, notre ami Dupied rendait compte de son mandat, devant le maire, les conseillers municipaux et de nombreux électeurs.

Il fut applaudi et très approuvé surtout lorsqu'il s'expliqua sur les hospices, la caisse des retraites, les chemins vicinaux, etc., et qu'il déclara qu'il se mettrait toujours à la disposition du Conseil municipal pour la défense des intérêts de Lezennes devant le Conseil général toutes les fois que cela sera nécessaire.

L'assemblée a ensuite voté l'ordre du jour suivant :

Les électeurs réunis, salle de la « Botte d'Or », le 22 décembre, approuvent l'attitude prise par les conseillers ouvriers au Conseil général et les engagent à suivre dans l'avenir la même ligne de conduite, c'est-à-dire à défendre toujours les intérêts trop souvent lésés de la classe ouvrière et se séparent au cri de : Vive la République démocratique sociale !

Une quête faite à l'issue de la réunion, pour la propagande socialiste a rapporté 1 fr. 70.

HAZEBROUCK

Bailleul. — Loterie du Denier des Ecoles laïques. — Liste des numéros gagnants :

A.	199	214	215	294	314	418	438	519
	537	593	613	635	892			
B.	108	157	248	286	322	507	516	534
	597	604	643	648	726			
C.	24	43	97	132	261	298	302	304
	334	387	401	504	525	717	724	806
	908	921	966	997				
D.	118	234	236	475	517	526	615	632
	887	901	996	998				
E.	86	124	147	173	186	200	217	305
	315	365	382	433	725	771	815	835
	922							
F.	85	206	208	316	417	487	565	567
	798	938						
G.	26	60	95	105	230	285	314	317
	343	494	505	507	528	595	626	997
H.	18	28	107	127	131	155	286	290
	328	434	435	445	515	525	606	694
	874	885	917	919	936			

Les lots peuvent être réclamés tous les jours de midi à 2 h. de l'après-midi à l'Hôtel du Canon d'Or, jusqu'au 15 janvier prochain. Passé ce délai ceux non-réclamés resteront acquis à l'œuvre.

UN HOMME BROYE

à la gare d'Ors

Le sieur Antoine Givry, 20 ans, demeurant au Pommereuil, ayant voulu descendre de wagon pendant que le train était en marche, a glissé et est tombé sous les roues. Il a été littéralement broyé.

PAS-DE-CALAIS

TENTATIVE DE MEURTRE

à Fouquières-les-Lens

UN VIEILLARD ASSOMMÉ

Lundi, vers minuit, la dame Quiquet Félix, née Eliza Seux, âgée de 23 ans, qui se trouvait au lit, entendit du bruit dans la cour de son habitation; un individu vint, en effet, frapper à la porte en criant : « ouvre ou j'enfonce tout. »

Elle reconnut la voix du nommé Joseph Soriaux dit Damas, âgé de 34 ans, ouvrier mineur, lequel vis en mauvaise intelligence avec son mari pour avoir refusé de l'admettre comme pensionnaire dans son domicile.

La dame Quiquet refusa d'ouvrir d'autant qu'elle se trouvait seule ; son mari était à la mine, et avec le tempérament violent de Soriaux elle pouvait craindre que celui-ci ne mît ses menaces à exécution.

Elle se leva et frappa au mur qui sépare son habitation de celle de M. Julien Druon, propriétaire, âgé de 78 ans. Ce dernier répondit à l'appel de la dame Quiquet et vint auprès d'elle.

Pendant ce temps, Soriaux furieux de se voir refuser l'entrée de la maison était parti, mais pour revenir bientôt armé d'un énorme pieu, pesant plus de 10 kilos, qu'il avait arraché à une palissade voisine.

A l'aide de ce pieu, il enfonça d'abord la porte du jardin puis celle de la maison. Brandissant alors son arme, il s'avança pour en porter un coup à la dame Quiquet. C'est alors que courageusement le vieillard s'interposa, pour arrêter la main du meurtrier.

Tournant sa colère contre M. Druon, Soriaux lui appliqua sur la tête un violent coup de pied. Le vieillard tomba sur le sol, baignant dans son sang ; s'acharnant sur sa victime, le meurtrier lui porta encore plusieurs coups et lui brisa le bras droit.

Pendant cette scène, la dame Quiquet avait pris la fuite avec son jeune enfant.

Soriaux, croyant avoir tué le malheureux Druon, s'empressa de déguerpir, mais grâce aux recherches de la gendarmerie et de la police, l'auteur de cette tentative de meurtre était arrêté le soir vers six heures dans le village de Fouquières, au moment où il rôdait encore auprès de la demeure des époux Quiquet.

Le parquet de Béthune prévenu s'est transporté, mardi après midi, à Fouquières.

M. le docteur Lourties, de Billy-Montigny, a donné ses soins à la victime de cette tentative criminelle qui se trouve dans un état très grave.

Soriaux a été conduit sous bonne escorte, mardi soir, à la prison de Béthune.

Sallau. — *Un homme en colère*. — Le nommé François Belgueil, ouvrier mineur à Sallau rentrant le soir chez ses parents en état d'ivresse, s'accouda sur une table où il s'endormit. Son père âgé de plus de 76 ans survint et voulu le faire mettre au lit. Il fut accueilli par des injures et des coups de poing.

Dans sa colère Belgueil fils brisa une partie du mobilier garnissant la maison.

IMPUISSANCE! PILULES SPITAELS Effet immédiat. — 4 francs. SPITAELS, pharmacien, à Lille. — Envoi discret.

PETIT INDICATEUR

de l'ÉGALITÉ

Service d'Hiver

AU DÉPART DE ROUBAIX

ROUBAIX A CROIX-WASQUEHAL ET LILLE. — 5.58 6.38 7.27 8.20 9.18 10.13 11.45 12.28 12.48 1.38 1.58 2.28 3.11 3.57 4.58 6.08 6.23 6.48 7.23 8.28 9.47 10.46 11.46

Trains-Tramways de Roubaix à Lille. — 5.33 7.38 9.28 10.38 1.03 2.51 4.35 8.38

ROUBAIX A PARIS. — 5.58 7.28 exp. 8.20 12.28 exp. 3.11 6.23 exp. 8.28 9.48

ROUBAIX A TOURCOING. — 5.29 6.13 7.20 8.15 8.35 9.20 10.24 11.05 12.30 1.20 1.48 2.40 3.20 4.30 5.22 5.58 7.20 8.00 8.27 9.50 10.38 11.15 12.42

Trains-Tramways de Roubaix à Tourcoing. — 6.38 7.43 10.08 12.16 2.18 4.08 6.38 7.01 9.18

ROUBAIX A MOUSCRON. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 1.20 2.40 4.20 5.22 5.58 7.20 8.27 9.50

ROUBAIX A MENIN. — 6.20 8.15 9.20 1.20 4.20 5.58 7.01 10.28

ROUBAIX A CALAIS. — 5.58 10.13 12.48 2.28 3.57 6.04 10.28

ROUBAIX A BRUXELLES. — 5.20 8.35 11.05 2.40 5.22

ROUBAIX A COURTRAI ET GAND. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 2.40 5.22 5.58 8.27

ROUBAIX A TOURNAI. — 6.15 8.35 10.24 1.20 2.40 5.22 7.20 8.27

ROUBAIX A OSTENDE. — 6.15 11.05 2.40 5.22

AU DÉPART DE LILLE et stations diverses

LILLE A CROIX-WASQUEHAL ET ROUBAIX. — 5.00 5.55 7.00 7.55 8.15 9.00 10.01 10.45 12.10 1.00 1.58 2.20 3.00 4.00 5.02 5.40 7.00 7.40 8.07 9.30 10.18 10.55 12.02

Trains-Tramways de Lille à Roubaix. — 6.10 7.15 9.40 11.45 1.50 3.40 6.05 6.30 8.50

PARIS A ROUBAIX. — 5.50 8.05 10.00 1.05 3.05 7.25 exp. 8.20 11.10

TOURCOING A ROUBAIX. — 5.50 6.30 7.20 8.12 9.10 10.05 11.37 12.20 12.40 1.30 1.50 2.20 3.03 3.50 4.50 6.01 6.15 6.40 7.15 8.20 9.39 10.40 11.38

Trains-Tramways de Tourcoing à Roubaix. — 5.25 7.30 9.20 10.30 12.55 2.43 4.27 7.20 8.30

MOUSCRON A ROUBAIX. — 6.43 7.50 8.48 9.38 11.11 11.56 12.16 3.23 4.26 5.39 6.16 7.57 9.16 10.16

MENIN A ROUBAIX. — 7.19 9.12 11.43 3.34 6.11 8.47

CALAIS A ROUBAIX. — 1.25 6.33 9.25 10.03 12.47 1.45 2.55 3.13 4.42 6.01 7.03 9.31

BRUXELLES A ROUBAIX. — 4.52 8.14 12.05 6.31

GAND A COURTRAI ET ROUBAIX. — 4.55 8.19 9.19 11.10 1.12 3.57 5.08 6.47 7.08

TOURNAI A ROUBAIX. — 5.13 6.14 8.33 10.16 11.09 1.56 4.51 8.41

OSTENDE A ROUBAIX. — 6.57 12.09 4.05 6.03

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 21 décembre 1895. — Maria Poirier, rue Sainte-Elisabeth, 2). — Hermance Delwarte, rue Newton, 25. — Denise Dulby, rue Inkerman, 75. — Alphonse Tjœns, rue Cadeau, 140. — Lucienne Agache, rue du Tilleul, 341. — Marie Bernard, Hôtel-